

PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Lille, le 15 décembre 2016

## Communiqué de presse

### COMITÉ RÉGIONAL DE SUIVI DU PROGRAMME DES INVESTISSEMENTS D'AVENIR

#### EN PRÉSENCE DE LOUIS SCHWEITZER, COMMISSAIRE GÉNÉRAL À L'INVESTISSEMENT



Le comité régional de suivi du programme des investissements d'avenir (PIA), présidé par Michel Lalande, préfet de la région Hauts-de-France, préfet du Nord, s'est tenu ce jeudi 15 décembre.

À cette occasion, Louis Schweitzer, Commissaire général à l'investissement, chargé sous l'autorité du Premier ministre de veiller à la cohérence de la politique d'investissement de l'État et de la mise en œuvre du PIA, a visité, dans la matinée, la société d'accélération du transfert de technologie (SATT) Nord qui a bénéficié d'une dotation de 63 millions d'euros du PIA.

Louis Schweitzer a, par ailleurs, échangé avec le préfet de la région Hauts-de-France et le président du conseil régional sur les projets accompagnés par le PIA, soit plus de 300 dossiers sélectionnés dans la région pour un montant total de 1,7 milliard d'euros.

Michel Lalande a souligné le succès du partenariat régional pour l'innovation dans la région. En un an, 20 millions d'euros ont été alloués pour soutenir 101 projets de PME, 10 millions d'euros au titre du PIA et 10 millions d'euros apportés par le conseil régional.

#### Annexe

Le PIA dans la région Hauts-de-France	p. 2
Exemples de projets régionaux	p. 2
La SATT Nord	p. 2

## LE PIA DANS LA REGION HAUTS-DE-FRANCE

Lancé en 2009, le PIA est l'un des piliers de l'action de l'État au profit de l'innovation, de la productivité et de la compétitivité de la France afin de favoriser l'emploi et promouvoir l'égalité des chances. Le financement vise à l'émergence de projets d'excellence sur tout le territoire et à accélérer le développement territorial. Géré au niveau national par le commissariat général à l'investissement, il finance des projets dans les principaux domaines de développement.

En 2017, le lancement du troisième volet du PIA doté de 10 milliards d'euros permettra de nouvelles interventions du PIA alors que la quasi-totalité des 47 milliards d'euros de fonds des PIA1 et PIA2 sera engagée.

### Le PIA 3 s'articule autour de 3 priorités :

- l'enseignement supérieur et la recherche publique (2,9 milliards d'euros) ;
- la valorisation de la recherche (3 milliards d'euros) ;
- l'innovation et le développement des entreprises, PME et entreprises de taille intermédiaire (4,1 milliards d'euros).

Par ailleurs, sont privilégiés les projets contribuant au développement durable et à la croissance verte.

En région Hauts-de-France, plus de 300 dossiers déjà sélectionnés par le PIA pour 1,7 milliard d'euros :

- 60 projets pour 310 millions d'euros pour la recherche, la santé, l'enseignement supérieur
- 8 projets pour 275 millions d'euros pour la valorisation de la recherche ;
- 134 projets pour 323 millions d'euros pour les filières industrielles, transports et PME ;
- 51 projets pour 381 millions d'euros pour le développement durable et l'urbanisme ;
- 42 projets pour 341 millions d'euros pour le numérique ;
- 9 projets pour 26 millions d'euros pour la formation professionnelle ;
- 13 projets pour 43 millions d'euros pour l'éducation et la jeunesse.

### Exemples de projets régionaux

- Le pôle de recherche sur le diabète EGID
- Le Centre Européen pour les Mathématiques, la Physique et leurs interactions CEMPI
- Un institut de recherche et développement de 7 000 entreprises des secteurs de la mécanique et du caoutchouc
- L'institut de développement de bio-raffinerie PIVERT
- L'institut des matériaux agrosourcés IFMAS
- Le projet King Tree de création d'une unité de production et de commercialisation d'extrait aqueux de bois de châtaignier
- Le projet « shopping innovation lab » pour tester de nouveaux usages en matière de commerce ubiquitaire
- Des réseaux de bornes de recharge de véhicules électriques
- Le projet GRHYD de développement de l'utilisation de l'hydrogène pour réduire la part d'utilisation de carburants carbonés
- Le développement de réseaux numériques à très haut débit
- La rénovation thermique de logements
- Le projet construction Bois et Industrie 4.0 de chaîne de production de bâtiments à partir de modules en bois, de grande qualité et à faible impact environnemental
- Des démonstrateurs industriels de ville durable
- Un modèle de chalutier innovant
- Le développement de véhicules du futur et le projet ALLTHERMOD de substitution dans les voitures de composants métalliques par des composants en matériau composite
- Des prototypes d'éoliennes performantes (JEOLIS et TWINFLOAT)
- Des projets en faveur de la jeunesse
- Des internats de la réussite pour tous
- L'équipement de collèges en ressources pédagogiques numériques et innovantes

## LA SATT NORD

Les SATT ont vu le jour en 2011 grâce au PIA. Interfaces privilégiées entre les laboratoires de recherche publics et les entreprises, les SATT financent les phases de maturation des projets de transfert en vue d'établir une preuve de concept industrielle, consolider la propriété intellectuelle et réaliser les études de marché. Elles ont pour vocation de maximiser l'impact socio-économique des résultats de la recherche académique et de favoriser la création d'emplois en simplifiant, accélérant et facilitant le transfert de technologies et de connaissances de la recherche publique vers les entreprises de toute taille.

La SATT Nord, sélectionnée lors de la deuxième vague de lancement des SATT en 2012, a bénéficié, d'une dotation de 63 millions d'euros du PIA. Son actionnariat est réparti entre la Communauté d'universités et établissements (ComUE) Lille Nord de France (41,67 %), l'Université de Picardie Jules Verne (8,33 %), l'Université de Reims Champagne-Ardenne (8,33 %), le CNRS (8,33 %) et la Caisse des dépôts (33,00 %). Elle emploie actuellement 76 équivalents temps plein dont 43 permanents.

### Derniers indicateurs clés

- 247 déclarations d'invention ;
- 101 projets de maturation dont 53 en cours ;
- 97 titres de propriété intellectuelle (brevets, logiciels...) déposés ;
- 17 licences concédées ;
- 19 millions d'euros investis sur les projets de maturation ;
- 3 start-up créées issues de projets de maturation.